



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

### Minutes, Actions et Décisions

**Réunion du:** 17 juillet 2021

**Endroit:** Restaurant Porte de la Maurice, 4 Route Ste-Anne O. Yamachiche QC G0X3L0

**Présences:**

<b>Présidents - de réunion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rick Gauthier - Président du regroupement / fondateur sénior</li><li>• Simon Levesque - Président de l'assemblée - Administrateur / projets spéciaux</li></ul>
<b>Présents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pierre Berrigan - Vice-président du regroupement / fondateur</li><li>• Denis Forest - Administrateur / secrétaire et Président section Mont-Sorel</li><li>• Simon Harbour - Administrateur / responsable kit-shop</li><li>• Édith Miclette - Administratrice / Médias et relations public</li><li>• Michel Désy - Administrateur / Responsable commandites / Marketing</li><li>• Daniel Morin - Président district de l'Est et Président section Flers-Courcelette</li><li>• Hervé "Mingo" Duguay - Vice-président section Flers-Courcelette</li><li>• Mario "Tony" DeMariano - Vice-président section Mont Sorrel</li><li>• Sylvain Grenier - Président section Casa Berardi</li><li>• Francis Champagne - Président district de l'Ouest et Président section Vimy 1917</li><li>• Normand "Big Norm" Lessard - Vice-président section Vimy 1917</li><li>• Gilles Cayer - Président section San Fortunato</li><li>• Martial Bergevin - Vice-président section San Fortunato</li><li>• Guy "Ti-Guy" Turcotte - Président section Amiens</li><li>• Sylvain "Jes" Généreux - Vice-président section Amiens</li><li>• Patrick "PatBro" Breault - Président section Apeldoorn</li><li>• Yvan "Ti-Less" Lessard - Vice-président section Apeldoorn</li><li>• Marco St-Pierre -Président section Sicile</li><li>• Michel Chenard - Vice-président section Cambrai 1918</li><li>• Mario Gilbert - Vice-président section Passchendaele</li><li>• Pat Théberge - Président Ypres 1917</li><li>• Régis "Reg-Boy" Gagnon - Sergent d'arme District de l'Est</li></ul>
<b>Absents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sonny Lafrenière - Président section Cambrai 1918 - Représenté par le VP Cambrai 1918</li><li>• Francis Guimond - Vice-président section Sicile - Représenté par le Président</li><li>• Terry Boudreau - Président section Passchendaele - Représenté par le VP Passchendaele</li></ul>
<b>Invités</b>	Aucun



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

Ordre du jour	Résumés des discussions
1. Ouverture de réunion et revue de la dernière réunion	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Président fondateur a remercié tous les membres de leur présence et informer l'assemblée :<ul style="list-style-type: none"><li>○ le nouveau Vice-président de la section Casa Berardi est Rick Lavallé;</li><li>○ le nouveau Président de la section Arras 1917-18 Chaudière-Appalaches Beauce est Pat Théberge;</li><li>○ la section Ligne Gothique aura un nouveau Président et Vice-Président - détail à venir.</li></ul></li><li>• Le président de l'assemblée a partagé le fonctionnement de la réunion.</li><li>• Le secrétaire a fait la revue de la dernière réunion et partager que les minutes sont dans la section documents du site web du regroupement.</li></ul>
2. Finance a. Bilan financier b. Adhésion c. Cotisation annuel	<p>a. Bilan financier - Le responsable des finance (Pierre Berrigan) a :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ expliqué l'évolution de la gestion des finances au départ avec une petite caisse et maintenant avec un compte de banque et toutes les procédures pour garder la trace des activités et transaction permettant ainsi la transparence et de compléter les rapports annuels et les obligations de l'Organisme à but non lucratif (OBNL);</li><li>○ informé l'assemblée du partage des responsabilités financières avec des administrateur/administratrices Édith Miclette et Simon Harbour.</li><li>○ partagé et expliqué le bilan financier et indiqué que le renouvellement des cotisations avait augmenté de 57% à 89% au 1<sup>er</sup> juillet;</li><li>○ informé l'assemblée de la création d'un sous-comité finance et une rencontre environ 2 fois par année.</li><li>○</li></ul> <p><b>Action #1</b> : Chaque section a ajouté le bilan dans leur cartable de section et sont encourager a informer leurs membres aux rencontres / 5 à 7 de section.</p> <p><b>Action #2</b> : Chaque section doit nommer un secrétaire trésorier et de partager le nom avec Pierre Berrigan.</p> <p>b. Adhésion - Pierre Berrigan a expliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ les statistiques d'adhésion et il y avait une augmentation a chaque événement majeur tel que le Réconfort aux itinérants à Montréal février 2020, l'hommage aux "22" en CHSLD mai 2020...</li><li>○ Le total est de 360 + membres au 1<sup>er</sup> juillet;</li><li>○ Expliqué les options pour faciliter le processus avec le formulaire, une photo, courriels selon le plus facile pour les membres et nouveaux membres.</li><li>○ Expliqué l'utilisation du code QR sur le cartable de section, qui est un lien vers le site officiel du regroupement.</li></ul>



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

- Un membre a demandé s'il était possible d'avoir un écusson au nom de la section qui aiderait à savoir d'où sont les gens lors d'activités ou événement avec plusieurs sections. Le sujet est en discussion au CA depuis un certain temps. Plus à venir bientôt.
  - c. Cotisation annuelle:
    - Le renouvellement des cotisations annuelles a atteint 89% au 1<sup>er</sup> juillet;
    - La campagne de renouvellement des cotisations sera du 14 octobre au 15 décembre de chaque année. Cela permettra de compléter les rapports impôts gouvernemental de l'année.
    - L'objectif de renouveler les cotisations annuelles à maintenu 89%.
    - Questions des membres sur la cotisation :
      - Peut-on payer pour plusieurs années tel 5 ou 10 ans? Non car c'est recommandé d'avoir un cycle annuel pour être coordonné avec le cycle gouvernement de rapport et impôt;
      - Pour garder nos membres, une récompense tel un coin après 2 ans pourrait aider;
      - Le coût de la cotisation et l'utilité de l'augmenter;
      - Les membres ont discuté différentes options sur l'augmentation de la cotisation, les avantages et inconvénients.
      - Les administrateurs ont expliqué les défis et les besoins du regroupement pour avoir un fond de roulement suffisant pour servir les membres adéquatement. Des situations tel que des administrateurs doivent payer des factures importantes avec leurs budget personnel en attend que des fonds soient disponible ne doit pas exister et cela limite les actions positive du regroupement selon sa mission et raison-d'être.
      - Après que l'assemblée a questionné le sujet, partager des options, Sylvain "Jes" Généreux Vice-président de la section Amiens a proposé : l'augmentation de la nouvelle cotisation annuelle sera maintenant à \$40.00 par membre, \$60.00 par couple et n'augmentera pas pour un moins 2 ans.
      - Un vote sur la proposition a été fait, la proposition a été **adopté à l'unanimité**.
- Décision #1** : La cotisation annuel pour les membres existants augmentera a \$40 par personne ou \$60 par couple dès la campagne de renouvellement de cotisation automne 2021.
- Le prix de l'adhésion des nouveaux membres reste la même que présentement.
  - Un communiqué expliquant l'augmentation sera disponible pour tous pour la campagne d'automne 2021.
- Une question concernant l'article 39 a été posé, demandant si plus de fonds devraient rester au niveau des sections. Le sujet a été discuté par les



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

	<p>membres, les raisons de la structure et le besoin de garder une ligne directrice envers la mission et le financement du regroupement. Aucun changement n'est apporté à l'article 39.</p>
3. Kit shop – Générale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le responsable du Kit shop a :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Expliqué le fonctionnement de l'inventaire et des inventaires aux présidents de sections.</li><li>○ Comment la coordination (avec Pierre finance et Rick Président) efficace des nouveaux membres se fait et pourquoi parfois le nick name arrive au membre avant la patch.</li><li>○ En date de l'assemblée, il y a \$31,124 en valeur dans le kit shop. Même si cela semble beaucoup, à la vente des produits seulement un petit profit est fait.</li><li>○ Des idées et nouveaux articles, beaucoup de suggestions sont reçues, SVP approcher Simon et Rick pour les suggestions et elles seront révisés, analysés avant que des dépenses soient faites.</li><li>○ Pour l'excellence du support au Kit shop reçu par des membres de la Citadelles, un don de 2 casquettes et tasses à café sera fait. Supporté fortement par l'assemblée.</li></ul></li></ul>
4. Marketing	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le responsable Commandites / Marketing a :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Expliqué les dernières réussites avec de nouveaux partenaires qui offrent un don de \$500 à chaque référence que nos membres vont faire pour la vente et achat de maison à L'équipe Charpentier - Vanier (Montréal, Laval, et plus) et Martin Comeau (région de Québec et les alentours).</li></ul></li></ul> <p><b>Action #3</b> : Partager ce partenariat avec tous les membres, chaque référence avec une vente sera un don au regroupement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Expliqué la campagne de financement des petits cœurs, le besoin de visibilité et l'option de faire l'achat avec le Kit shop.</li><li>• Tous les membres qui ont des connaissances et opportunités de commandites, contacter Michel.</li></ul>
5. Communication et outils a. Procédures Messenger et Facebook b. Livre de section c. Site Web	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Président a :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Messenger - Expliqué que les groupes Messenger des sections doivent être utilisés pour les communications aux membres et non comme moyen de discussion de sujets divers. Limiter l'usage tel que planifier aidera les membres à rester informés. Trop de "Pouce ne l'air" fini par faire disparaître l'information aux membres.</li><li>○ Utilisez la page Facebook pour partager vos activités et événements et ainsi rejoindre les gens des autres sections.</li><li>○ Livre de section - Pierre a expliqué le livre, proposé que les membres l'apportent aux activités et partager l'information avec tous les membres. Il</li></ul></li></ul>



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

	<p>y a aussi un code QR pour rapidement envoyer vos membres sur le site Web (<a href="https://veteransr22er.com/accueil">https://veteransr22er.com/accueil</a>)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Site Web - C'est la référence pour l'information, les prix révisés du Kit shop etc. Partager avec vos membres.</li></ul>
6. Non-patchés membres sur Facebook Vétérans R22eR	<ul style="list-style-type: none"><li>● Les responsables du projet Sylvain "Jes" Généreux ont :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Expliqué le recensement de toutes les personnes sur la page Facebook privée pour créer des listes pour chaque section.</li><li>○ Distribué la liste de chaque section qui indique tous les noms (patché ou non) dans la région de la section dans le but de rejoindre et recruter comme membre officiel tous les gens qui sur le Facebook du regroupement.</li></ul></li></ul> <p><b>Action #4</b> : Tous les Présidents et Vice-Présidents de recruter les personnes qui ne sont pas encore membre officiel.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Distribué une liste de personnes que nous n'avons pas la ville qui permet d'identifier à quelle section la personne pourrait devenir membre.</li></ul> <p><b>Action #5</b> : Tous les Présidents et Vice-Présidents de regarder la liste et identifiez si vous reconnaissez des personnes, svp fournir la ville et le nom à Simon Levesque et/ou au Président de la section la plus proche.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Le Vice-Président Cambrai a proposé que les noms des gens dans la province du Québec soient remis aux sections présentement au Québec. L'assemblée était d'accord.</li></ul> <p><b>Action #6</b> : Simon Levesque va revoir la liste de Cambrai et faire une liste des personnes au Québec pour la distribuer aux Présidents et Vice-Présidents.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Une question a été posé concernant le désir d'un membre d'être dans une section différente que celle assigné. Le Président fondateur a partagé que l'objectif du regroupement doit faciliter cela, un membre peut rejoindre les Présidents de district de l'Est ou de l'Ouest et voir comment procéder.</li><li>○ Une idée pour informer les personnes non-patchés : Il a été proposé de faire de groupe Messenger de section, 1 pour le membres officiel, 1 pour les personnes non-membres et ainsi communiquer avec eux pour des activités, etc. Les membres ont expliqué que cela ne serait pas pratique car les gens font beaucoup de "pouce en l'air" et cela cache l'information, cause des notifications à profusion et cause des défis.</li></ul> <p><b>Action #7</b> : Simon Levesque et Sylvain "Jes" Généreux vont chercher des options et va discuter avec le CA avant de rejoindre les Présidents et Vice-présidents.</p>
7. Diner	Le diner a pris place dans le restaurant.
8. Reconnaissance du Régiment	<p>Le Président fondateur a :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Informé les membres des engagements avec le régiment et des activités en cours.</li></ul>



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il est possible que le regroupement soit rejoint pour participer à une étude d'une personne au doctorat sur les vétérans.</li><li>• Le sujet de différents regroupement a été soulevé et l'assemblée a :<ul style="list-style-type: none"><li>○ proposé que tous les membres du CA, les Présidents et Vice-présidents soient membre seulement de 1 regroupement, l'assemblée a <b>adopté à l'unanimité</b>.</li><li>○ Proposé une probation de 6 mois aux nouveaux membres pour éviter des situations de non-respect de la mission et valeurs du regroupement, l'assemblée a <b>adopté à l'unanimité</b>.</li></ul></li></ul>
9. Responsabilités a. Des sergents d'armes b. Des présidents de district c. Président assemblé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Président Fondateur a :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Expliqué le rôle des sergents d'armes, Présidents de districts et de se référer au livre de section qui contient beaucoup d'information.</li><li>○ Le président d'assemblée a été présenté au début de la rencontre.</li></ul></li></ul>
10. Activité et événement a. Définition b. Les 5 à 7	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Président Fondateur a :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Fourni des précisions pour la planification d'événements et d'activités.</li><li>○ Pour les événements, la procédure de préparation et approbation doit être suivi pour s'assurer de respecter les règles.</li><li>○ Pour les activités, exemples 5 à 7, Karting, etc. les présidents de section ont la flexibilité.</li><li>○ Pour les 5 à 7, vous assurer d'avoir vos roulettes de billets 50/50 et un petit coffre pour sécuriser vos fonds.</li><li>○ Dans l'éventualité de conflit de dates pour vos activités, contactez les Présidents de Districts pour voir les options.</li></ul></li></ul>
11. Honneur de la patch	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le sujet a été discuté durant les autres sujets de l'agenda.</li></ul>
12. Varia	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Eau contaminé Shannon - Jugement de la cour :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Simon Harbour a partagé un document concernant un arrêt de la cour d'appel du Québec au sujet de l'eau contaminé dans la municipalité de Shannon.<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le document sera joint (annexe aux minutes de rencontres) au minutes de la rencontre, partager avec vos membres et amis qui pourraient être concernés.</li></ul></li></ul></li><li>• <b>Calendrier annuel :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ La pandémie a limité les options et activités par contre le dîner de la troupe (Noel) accompagné est en planification.</li><li>○ Simon Harbour a commencé la planification :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Recherche des options endroits (Resto, Citadelle, autres)</li></ul></li></ul></li></ul>



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le coût payer à l'avance environ \$40 a \$50 par personne, à confirmer selon le choix final, cela peut varier.</li><li>▪ Il y aurait des activités, musique/chansonnier, etc.</li><li>▪ Date visée est le 4 Décembre 2021 dans la région de Québec</li><li>▪ Plus à venir.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Messenger</b> : Simon Harbour a partagé que les groupes Messenger sont utilisés pour un peu n'importe quoi et que l'essentiels de la communication se perd, même que cela peut faire hésiter des membres à l'utiliser pour demande de l'aide et en cas d'urgences. La demande est au Présidents et Vice-présidents de renforcer l'usage que pour la communication et pas d'autres choses. Supporté par l'assemblée.</li><li>• <b>Valeurs versus médailles</b> : Simon Harbour a partagé une action de support à un vétérans de la 2<sup>ième</sup> guerre démontrant que le plus important sont les valeurs fondamentales plutôt que le nombre de médailles. Svp partager ça avec vos membres, c'est l'essence du regroupement.</li><li>• <b>Dress</b> : Président du district de l'Est Dan Morin a renforcé le standard nécessaire lors d'événements tel le jour du souvenir, funérailles avec la patch sur une belle veste, chemise blanche, cravate et béret. L'assemblée a supporté je sujet.</li><li>• <b>Unité d'intervention</b> : Pat Théberge a apporté le point d'avoir une capacité d'intervention d'urgence pour des membres en difficultés. Le Président fondateur a expliqué qu'il y a une activité pour préparer une liste de contacts pour des ressources d'urgences, services santés, banques alimentaires, etc. plus à venir.<ul style="list-style-type: none"><li>○ Michel Désy a partagé qu'il a des contacts pour des programmes de prévention si le besoin se fait présente.</li></ul></li><li>• <b>Drapeaux régimentaires</b> : Régis (Reg-Boy) Gagnon a recommandé d'avoir les drapeaux régimentaires lors des réunions. Le comité travail pour des portes drapeaux, dont un pour les districts aussi. L'assemblée supporte la recommandation, Plus à venir bientôt.</li></ul>
13. Date de la prochaine rencontre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date à déterminé</li><li>• Des membres ont exprimé qu'il serait bon de faire 2 réunions par années considérant que le regroupement est jeunes. Le CA regarde cette proposition.</li></ul>
14. Clôture de la Réunion	L'assemblée est clôturé à 15h55.



# CA - Assemblée Générale des présidents 17 juillet 2021

Annexe Recour ville de Shannon

*[Signature]*

**SPIESER C. PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA & ALS.**

**(CONTAMINATION DE L'EAU SOUTERRAINE PAR LE TCE)**

**AVIS AUX MEMBRES VISANT LE PROCESSUS D'EXÉCUTION DU JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC DANS LE DOSSIER NO. 200-09-007773-127 ET L'ADMINISTRATION DES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES**

**CET AVIS PEUT AFFECTER VOS DROITS.**

**VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.**

À la suite de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec, rendu le 17 janvier 2020, dans le dossier portant le no.: 200-09-007773-127, toutes les personnes âgées de 18 et plus le 21 décembre 2000 et ayant résidé dans la municipalité de Shannon (également dans les logements familiaux destinés aux militaires (PMQs)), province de Québec, entre le mois d'avril 1995 et juin 2006 pourraient avoir droit à des indemnités cumulatives allant de **250 \$ à 64 000 \$**, en plus des intérêts et de l'indemnité additionnelle accumulés entre le 16 juillet 2007 et la date du paiement de l'indemnité. Cette indemnité n'est pas imposable.

Le jugement de la Cour d'appel peut être consulté à l'adresse suivante : ●

Les membres du groupe visés par ces indemnités sont toutes les personnes visées par l'un des sous-groupes suivants :

#### Phase 1

Chemin de Gosford	numéros 3 à 49
Rue de la Station	numéros 8 à 30
Rue Juneau	numéros 3 à 405
Rue Sioui	numéros 1 à 17
Rue Conway	numéros 3 à 58
Rue des Pins*	numéros 377 à 389
Rue King	numéros 1 à 31
Boul. Jacques-Cartier	numéros 415 à 435
Rue Saint-Patrick	numéros 10 à 105

Toute personne ayant habité l'une de ces adresses a droit à :

- 750 \$ de dommages moraux par mois d'occupation pendant la période d'exposition de janvier 1996 à décembre 2000 (60 mois);
- 250 \$ de dommages punitifs par mois d'occupation pendant la période d'exposition;
- ainsi qu'à 250 \$ par mois d'occupation de septembre à décembre 2001, jusqu'à concurrence de 1 000 \$.





# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

Toute personne, dans ce groupe, ayant eu sous sa garde ou sa responsabilité un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans pendant la période d'exposition a droit à un montant de 3 000 \$ supplémentaire.	
<b>Phase 2</b>	
Rue Birch Rue des Mélèzes Boul. Jacques-Cartier Rue Liac Rue Maple Rue Oak Rue Willow Chemin de Dublin Chemin de Gosford Rue William	numéros 5 à 23 numéros 1 à 21 numéros 361 à 354 numéros 2 à 22 numéros 4 à 24 numéros 24 numéros 2 à 5 numéros 430 à 433 numéros 61 à 135 numéros 3 à 8
Toute personne ayant habité l'une de ces adresses a droit à 250 \$ par mois d'occupation de novembre à décembre 2004, jusqu'à concurrence de 500 \$.	
<b>Phase 3</b>	
Rue Birch Rue des Mélèzes Rue Elm Rue Maple Rue Oak Rue Cedar Boul. Jacques-Cartier Rue William	numéros 25 à 39 numéros 23 à 101 numéros 6 à 30 numéros 28 à 43 numéros 25 à 38 numéros 1 à 14 numéros 280 à 346 numéros 11
Toute personne ayant habité l'une de ces adresses a droit à 250 \$ par mois d'occupation de septembre à décembre 2005, jusqu'à concurrence de 1 000 \$.	
<b>Phase 4</b>	
Rue Hillside Boul. Jacques-Cartier Rue McCarthy	numéros 5 à 50 numéros 294, 296, 309, 333 et 335 numéros 1 à 7
Toute personne qui habitait l'une de ces adresses en juin 2006 a droit à 250 \$.	
<b>Logements familiaux (unités d'habitation pour militaires ou PMQs) de la base militaire de Valcartier.</b>	
-- Toute personne qui résidait dans une unité d'habitation alimentée par le réseau d'aqueduc de la base militaire pendant la période d'exposition d'avril 1995 à mars 2000 (60 mois) a droit à 750 \$ de dommages moraux par mois d'occupation pendant la période d'exposition;	
-- 250 \$ de dommages punitifs par mois d'occupation pendant la période d'exposition.	



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

- Toute personne, dans ce groupe, ayant eu sous sa garde ou sa responsabilité un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans pendant la période d'exposition a droit à un montant de 3 000 \$ supplémentaire.

À défaut de s'être valablement exclu de l'action collective à la suite du jugement du ● 2007 autorisant celle-ci et de la publication des avis à cet effet, toutes les personnes visées par la description des sous-groupes ci-haut sont liées par le jugement intervenu le 17 janvier 2020.

### • AUDIENCE DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Le ● 2021, une audience s'est tenue devant l'honorable juge ● de la Cour supérieure du Québec. Cette audience avait notamment pour objectif:

- D'approuver la forme et le contenu du présent avis et le plan de diffusion de l'avis;
- De désigner un administrateur des réclamations;
- D'approuver le processus de réclamation;
- D'approuver le formulaire de réclamation;
- D'approuver les honoraires et les déboursés des avocats du groupe.

### HONORAIRES DES AVOCATS DU GROUPE ET PRÉLÈVEMENT DU FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

Conformément au mandat et à la convention d'honoraires intervenue le ● 2003 et le ● 2009 entre les avocats du groupe et Madame Marie-Paule Spieser, représentante des membres du groupe dans le cadre de ce dossier, les avocats du groupe ont droit, à titre de paiement de leurs honoraires, à une somme représentant 25% de toutes les indemnités à être versées aux membres du groupe, plus les taxes applicables.

Les avocats ont demandé à la Cour d'approuver qu'un pourcentage de 25% plus les taxes applicables, soit prélevé directement par l'administrateur des réclamations à même les indemnités à être versées aux membres du groupe pour leurs honoraires professionnels.

Également, en vertu de l'article 592 du Code de procédure civile et du *Règlement sur le pourcentage prélevé par le Fonds d'aide aux actions collectives, chapitre F-3.2.0.1.1, r. 2*, le Fonds d'aide aux actions collectives a également droit de prélever un pourcentage sur les indemnités versées selon les paramètres suivants :

- a) 2% sur toute réclamation inférieure à 2 000 \$;
- b) 5% sur toute réclamation supérieure à 2 000 \$ et inférieure à 5 000 \$;
- c) 10% sur toute réclamation supérieure à 5 000 \$.

### PROCESSUS DE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

La firme ● a été désignée à titre d'administrateur des réclamations dans le cadre du présent dossier.



# CA - Assemblée Générale des présidents

## 17 juillet 2021

Afin d'être admissible à recevoir une indemnité, les membres du groupe devront fournir, à l'aide d'un formulaire de réclamation, les informations et les documents permettant d'établir :

- 1- Qu'ils avaient 18 ans ou plus le 21 décembre 2000;
- 2- La période pendant laquelle ils ont résidé à Shannon et leur(s) adresse(s) de résidence;
- 3- S'ils étaient parents d'un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans pendant cette période;
- 4- Si la réclamation est présentée pour le compte d'une personne décédée, les documents successoraux appropriés.

Les membres du groupe désirant se prévaloir de l'indemnité à laquelle ils ont droit devront compléter le formulaire de réclamation approuvé par la Cour et devront le transmettre à l'administrateur des réclamations, **au plus tard d'ici le 31, 2022**, le cachet postal faisant foi. Toute réclamation transmise après cette date sera rejetée.

Une copie du formulaire de réclamation est disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.xxxx](http://www.xxxx).

Si un formulaire de réclamation incomplet ou contenant une erreur lui est envoyé et est reçu, l'administrateur des réclamations transmettra au réclamant un avis l'informant de l'irrégularité (l'« Avis de rejet »). Le réclamant disposera alors de **soixante (60) jours** à compter de la réception de l'Avis de rejet pour remédier au défaut. S'il n'y est pas remédié dans ce délai, l'administrateur des réclamations rejettera la réclamation, sans autre avis ni délai.

Toute réclamation problématique ou litigieuse pourra être soumise à la Cour supérieure du district judiciaire de Québec pour adjudication finale.

### VERSEMENT DES INDEMNITÉS

À six (6) occasions et à intervalles de 3 mois à compter de la publication du présent avis, soit les u, v, w 2021 et les x, y, z 2022, l'administrateur des réclamations effectuera le paiement des indemnités aux membres du groupe qui auront présenté des réclamations valides. déductions faites des honoraires des avocats du groupe et du pourcentage réglementaire prélevé par le Fonds d'aide aux actions collectives.

### POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET/OU POUR OBTENIR UNE COPIE DES DOCUMENTS :

Veuillez communiquer avec l'administrateur des réclamations :

Xxxxxx Adresse Nos de tél. Site web dédié
--



# CA - Assemblée Générale des présidents 17 juillet 2021

Vous pouvez également contacter les avocats des membres du Groupe ci-dessous :

Me Charles A. Veilleux  
Charles Veilleux et Associés, s.e.n.c.r.l.  
1339, James-LeMoine, Québec  
Canada, G1S 1A5  
Téléphone: 418-527-5257  
Télécopieur : 418-694-0281  
Courriel: cveilleux@va-juris.com

Cet avis a été approuvé par l'honorable ●, juge à la Cour supérieure du Québec.